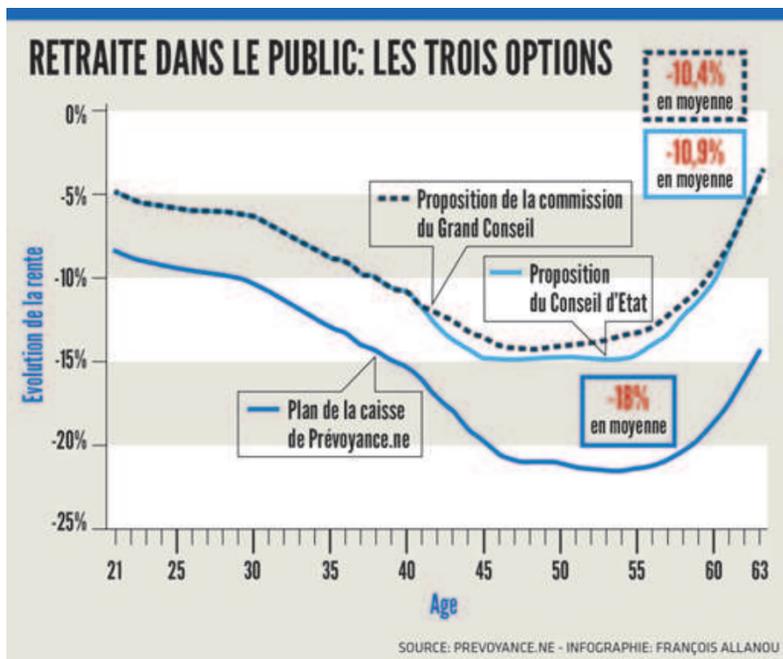


Une «inéluçtable» baisse des rentes

Le Grand Conseil pieds et poings liés avec la pièce de résistance de sa prochaine session: la réforme du financement de la caisse de pensions.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH



La réforme touchera particulièrement les assurés entre 45 et 54 ans. PHOTO ARCHIVES DAVID MARCHON

Les 18 000 employés de la fonction publique et parapublique neuchâteloise devront a priori avaler la pilule. La baisse des rentes de leur deuxième pilier, l'an prochain, s'annonce comme une fatalité. Dans deux semaines, le Grand Conseil sera appelé à changer les règles du jeu. Il définira les conditions d'un changement historique de régime pour les affiliés à la caisse de pensions Prévoyance.ne: le passage de la primauté des prestations à celle des cotisations. Cela signifie que les rentes calculées en pourcents du salaire, quel que soit le nombre d'années

de cotisations, seront remplacées par des rentes qui dépendront du capital de prévoyance et des taux d'intérêt du marché.

«Pas le choix»

Dans le rapport du Conseil d'Etat, le passage à la primauté des cotisations est jugé «inéluçtable». Car, «partout en Suisse, les caisses de pensions adaptent leur plan de retraites à l'allongement de la durée de vie des assurés et anticipent un rendement plus faible des capitaux investis».

«Nous n'avons pas le choix, la législation fédérale nous y force», explique le popiste Da-

niel Ziegler, président de la commission sur la prévoyance. «Ça s'est décidé ailleurs», confirme le libéral-radical Marc-André Nardin.

«La primauté des prestations promet des rentes sur un rendement que nous n'avons plus», explique le député de

droite, par ailleurs rapporteur de la commission sur la prévoyance. Et d'imager son propos: «Lorsque vous avez une fuite dans le bateau, vous n'organisez pas un concert. Il n'y a que sur le «Titanic» que l'on a joué jusqu'à la fin... La récréation est finie, demain, on ne ramera plus gratis!»

Dans la diversité de sa composition politique, la commission propose ainsi à l'unanimité d'accepter la réforme. Le compromis qu'elle soumet au vote des députés atténue les sacrifices des futurs rentiers, en particulier ceux qui ont aujourd'hui plus de 45 ans.

«Nous avons réussi à gratter un

peu. Malheureusement, nous n'avons pas davantage de marge de manœuvre», relève Daniel Ziegler. Et d'évoquer «une épée de Damoclès» brandie par l'autorité de surveillance des caisses de pensions. «Nous sommes condamnés à réussir. Si nous ne prenons pas des mesures à la prochaine session, l'autorité forcera Prévoyance.ne à agir et elle ne pourra le faire qu'en diminuant les prestations. Ce sera alors 26% de baisse de rentes pour tout le monde et une catastrophe sociale.»

«Nous avons réussi à gratter un

Syndicat mécontent

«Nous constatons qu'aucune de nos revendications n'a été entendue», réagit Karim Boukhris, du Syndicat des services publics (SSP). «Nous demandions le maintien de la primauté des prestations, une diminution des rentes de 10% au maximum et que l'effort soit principalement sur les employeurs.» Selon le vote du Grand Conseil, les délégués du SSP devront dire s'ils lancent ou non un référendum, voire d'autres actions. Karim Boukhris rappelle qu'il y a quatre ans, lorsque l'âge de la retraite dans la fonction publique a été porté de 62 à 64 ans, il était question de garder la primauté des prestations jusqu'en 2038. C'était sans compter le changement du contexte financier et de la législation fédérale, «mise en place par une majorité de droite», précise Daniel Ziegler. Le popiste comprend la réaction du SSP, qu'il a «longtemps présidé. Mais ce serait jouer un sale coup aux assurés que de se braquer.» Le député regrette pourtant la disparition d'un système solidaire au profit d'un autre où «chacun a sa tirelire». Et en commission, il n'a pas eu de réponse à deux questions: les pertes fiscales liées à la baisse des rentes et les prestations complémentaires que l'Etat aura à verser.

francs, contre 173 millions selon le Conseil d'Etat. Il serait à 60% à charge des employeurs et 40% des employés.

francs, contre 173 millions selon le Conseil d'Etat. Il serait à 60% à charge des employeurs et 40% des employés.

«Le jeu est perdu, mais si nous ne jouons pas, nous perdrons davantage.»

BAPTISTE HURNI
DÉPUTÉ SOCIALISTE

«Cet accord politique est le moins dommageable pour la fonction publique, tout en étant payable par le canton», relève Baptiste Hurni. Le président du groupe socialiste au Grand Conseil admet que «les mesures compensatoires sont faibles. A gauche, nous allons voter en traînant les pieds.» Cela dit, «il n'y aura pas de débat dogmatique». Baptiste Hurni résume ce qui attend les députés: «Nous avons un jeu perdu entre les mains, mais si nous ne jouons pas, nous perdrons davantage.»

Un moindre mal

Avec la proposition de la commission, la baisse moyenne des rentes serait de 10,4%. C'est un peu mieux que les 10,9% qui découlent du projet du Conseil d'Etat. Quant au plan d'assurance de Prévoyance.ne, il ne comprend pas de mesures d'accompagnement. Il table sur une diminution moyenne des rentes de 18%.

Avec la version de la commission, l'effort de capitalisation se chiffre à 200 millions de

PUBLICITÉ

Luc Aeschlimann
Délégué à la musique canton de Neuchâtel
Marc Arlettaz
Conseiller communal La Chaux-de-Fonds
Katia Babey
Conseillère communale
La Chaux-de-Fonds
Jean-Claude Baudoin
Président UNAM
Matthieu Béguelin
Président du Conseil du public de la RTSR
Thierry Béguin
Ancien Conseiller d'Etat
Didier Berberat
Conseiller aux Etats PS
Christian Binggeli
Président Neuchâtel Xamax FCS
Anne Bisang
Directrice artistique TPR
Yannick Boillot
Secrétaire général Pro Juventute
Arc jurassien
Valentin Botteron
Secrétaire cantonal Verts/libéraux
Théo Bregnard
Conseiller communal La Chaux-de-Fonds
Florence Buchs
Skieuse alpiniste
Bernard Challandes
Entraîneur de football
David Charles
Artiste
Benoît Couchepin
Couchepin communication
Raphaël Comte
Conseiller aux Etats PLR
Jacques Cornu
Champion de moto GP
Patricia Da Costa
Economiste CNCI

Antoine de Montmolin
Président du Conseil général Neuchâtel
Renaud de Montmolin
Directeur de Soundpatch
Marcello Del Zio
Directeur et associé Canal Alpha
François Dubois
Directeur Pro Senectute Arc jurassien
Cédric Dupraz
Conseiller communal Le Locle
Loanne Duvoisin
Espoir 2017 Mérites sportifs neuchâtelois
Jean-Pierre Egger
Coach
Anaïs Emery
Directrice NIFFF
Yann Engel
Directeur Tourisme Neuchâtelois
Robin Erard
Réalisateur cinéma, La Chaux-de-Fonds
Willy Fantin
Fondateur et membre de la direction
Heidi.com
Nicolas Farine
Chef d'orchestre
Laurent Favre
Président du Conseil d'Etat neuchâtelois
Olivier Favre
Pasteur,
Fédération Evangélique Neuchâteloise
Pierre Graber
Président Syndicat autonome
des enseignants NE
Daniel Grassi Pirrone
Directeur Réseau Urbain Neuchâtelois
Claude Grimm
Secrétaire syndicale section enseignants
Don Pietro Guerini
Vicaire épiscopal, Eglise Catholique Romaine

Théo Huguenin-Elie
Président Conseil communal de
La Chaux-de-Fonds
Yann Hulmann
Secrétaire PS Neuchâtelois
Gilles Jaquet
Chef Service des Sports du Canton de
Neuchâtel
Laurent Jospin
Blog www.ouvrierlesyeux.ch
Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller d'Etat NE
Marc-Antoine Kaeser
Directeur Laténium
Laurent Kurth
Conseiller d'Etat NE
Marc-Alain Langel
Président SRT Neuchâtel
Catherine Laubscher
Secrétaire régionale Unia Neuchâtel
Marc Lauenstein
Gagnant des Mérites Sportifs neuchâtelois
Nando Luginbühl
Conseiller en communication
Marc Mandril Ferrario
Dessinateur et enseignant à l'Académie de
Meuron
Jacques-André Maire
Conseiller national PS
Monika Maire-Hefti
Conseillère d'Etat NE
Mauro Moruzzi
Président des Verts/libéraux neuchâtelois
Christian Miaz
Président du Conseil synodal de l'EREN
Alain Marietta
Président CNCI
Vincent Martinez
Directeur Fondation Les Perce-Neige

Sylvia Morel
Conseillère communale
La Chaux-de-Fonds
Manu Moser
Directeur Plage des Six Pompes
Florence Nater
Présidente du PS neuchâtelois
Florian Némethi
Directeur CNCI
Olivia Nobs
Snowbordeuse neuchâteloise,
médaillée olympique
Michael Othenin-Girard
Conseiller général, La Chaux-de-Fonds
François Pahud
Secrétaire cantonal du PDC
Vincent Pahud
Conseiller général, coprésident cantonal
du PDC
Joël Pelet
Directeur et associé Canal Alpha
Frédéric Pont
Président du SINE
P'tit Louis
Photographe aventurier
Denis de la Reussille
Conseiller national POP
Alain Ribaux
Conseiller d'Etat NE
Claude-François Robert
Médecin, chargé
d'enseignement
Yves Robert
Président de la commission
scène de la SSA
Antonin Rousseau
Directeur Festi'neuch
Julien Rusconi
Collaborateur actif du NIFFF

Pascal Schlaeppi
Agent Général Allianz Suisse
Marc Schuler
Directeur Dixi Polytool SA
Melinda Stampfli
Directrice Melinda Dance Center
Raymond Stauffer
Président Association Industrielle
et Patronale
Pierre Steulet
Président BNJ - RTN, RFJ, RJB
Christophe Studer
Directeur école de musique Ton sur Ton
David Taillard
Président de l'Union syndicale neuchâteloise
Céline Vara
Présidente Les Verts neuchâtelois
Anthony Von Allmen
Secrétaire général PLR neuchâtelois
Jean-Luc Wenger
Association Neuchâteloise des Journalistes

ILS VOTENT
NON À NO BILLAG
LE 4 MARS!

non-nobillag.ch

NON!
à No Billag